

Formule 115 (Règle 64(2))

C.S. n° \_\_\_\_\_

## COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE \_\_\_\_\_

### DÉLIVRANCE DE LETTRES D'HOMOLOGATION

DEVANT M. LE JUGE/ ) Le 20  
M<sup>ME</sup> LA JUGE )

LA COUR délivre les lettres d'homologation de l'ensemble de la succession de  
[nom du défunt] \_\_\_\_\_, décédé le [date du décès]  
\_\_\_\_\_, à [nom de l'exécuteur testamentaire]  
\_\_\_\_\_.

Fait par la cour

\_\_\_\_\_  
Greffier de la cour

J'approuve l'ordonnance telle quelle.

\_\_\_\_\_  
Exécuteur testamentaire